

Paris, le 5 novembre 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **91<sup>e</sup> Congrès des maires de France « Nouveau mandat ; nouveaux défis » 24 au 27 novembre 2008**

Le 91<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des maires de France aura, cette année, une dimension particulière puisqu'il fait suite aux élections municipales de mars 2008. Il mettra ainsi l'accent sur les principaux défis que les élus devront affronter et relever au cours de ce mandat. Ce congrès sera à la fois résolument prospectif et ancré dans l'actualité.

#### ➤ **Le défi financier et fiscal**

L'entrée pour trois ans dans un processus de faible évolution des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, les incertitudes sur les adaptations du système fiscal et sur l'avenir de la taxe professionnelle conduiront sans doute le Congrès à préciser les conditions d'un partenariat avec l'Etat en termes de maîtrise des charges, de clarification des compétences et à réaffirmer l'impérieuse nécessité d'une réforme d'ensemble de la fiscalité locale.

#### ➤ **Le défi de l'environnement**

Si elles n'imposent pas d'obligations formelles aux collectivités territoriales, les orientations et implications financières retenues à la suite du Grenelle de l'environnement reposent pour une part importante sur l'action et la mobilisation des communes et des communautés.

Les collectivités locales auront nécessairement à traduire dans leur politique les exigences liées à la lutte contre le réchauffement climatique et l'effet de serre, qu'il s'agisse de réduire la consommation d'énergie, de gérer l'espace de façon économe, de maîtriser l'étalement urbain ou de préserver la biodiversité. Les maires et les présidents de communautés auront à se prononcer sur les voies et les moyens permettant d'intégrer ces objectifs dans leurs politiques d'urbanisme, d'habitat, de transports, mais aussi à réfléchir à l'échelle la plus pertinente pour agir.

#### ➤ **Le défi de la modernisation de l'Etat**

Le troisième défi qu'auront à affronter les communes, et notamment les communes rurales, est celui qui résulte de la modernisation de l'Etat dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Cette modernisation, qui prendra la forme d'un redéploiement de l'Etat sur le territoire, devra faire l'objet d'une réelle concertation, afin d'éviter de fragiliser les territoires concernés, et que cela ne se traduise pas par un désengagement de l'Etat vis à vis des maires.

### ➤ **Le défi lié à l'Europe**

Un autre défi sera au cœur du Congrès, il s'agit de celui que pose la construction européenne dans sa double dimension :

- comment agir pour que la réglementation européenne, qui influe de plus en plus sur la gestion locale, prenne mieux en compte la spécificité, les exigences et les contraintes de l'action publique locale ainsi que le caractère d'intérêt général des interventions des collectivités locales ?
- Comment tirer le meilleur parti des opportunités qu'offre l'Europe pour le financement des projets portés par les élus locaux ?

### ➤ **Le défi de l'intercommunalité**

Le cinquième grand défi est celui du développement atteint par l'intercommunalité, notamment dans la perspective annoncée d'un réexamen de l'architecture territoriale existante. Les débats porteront sur la nouvelle étape que pourrait franchir l'intercommunalité, tant en termes de compétences, que de gouvernance sans que pour autant soit portée atteinte à son fondement même.

\*\*\*

Par ailleurs, **la journée Outre-mer du 24 novembre** sera consacrée au projet de loi de programmation Outre-mer portant sur les nouvelles orientations en matière de logement social. Elle examinera également les mesures spécifiques prévues pour la mise en œuvre du Grenelle.

Ce sera donc un Congrès ancré dans une actualité riche de réformes, en cours ou à venir, qu'il s'agisse de l'école, du logement, de la santé avec notamment la question de la répartition de l'offre de soins sur le territoire ou encore de l'accueil de la petite enfance.

\*\*\*

**Ce congrès sera également l'occasion de renouveler les instances dirigeantes. L'Assemblée générale procédera à l'élection du président, du Bureau et du Comité directeur de l'AMF. Pour la présidence deux candidats sont en lice : Jacques PELISSARD (Président sortant) et André LAIGNEL (Secrétaire général sortant).**

#### **Calendrier :**

**Lundi 24 novembre 2008 :** Réunion annuelle des maires d'Outre-mer à l'Hôtel de ville de Paris – 3, rue Lobau – 75004 Paris (accréditation indispensable).

**Du mardi 25 novembre au jeudi 27 novembre 2008 :** Paris-Expo – Porte de Versailles à Paris 15<sup>ème</sup>

***En partenariat presse avec Public Sénat, L'Express et l'Hémicycle***

#### **Contacts presse :**

**Marie-Hélène GALIN** – [mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr) – 01 44 18 13 61

**Thomas OBERLE** – [toberle@amf.asso.fr](mailto:toberle@amf.asso.fr) – 01 44 18 51 91